La Dépêche de l'Aube

Bonne année !

www.ladepechedelaube.org

Hebdomadaire de la fédération de l'Aube du Parti Communiste Français N° 1895 du 16 janvier 2026 - Prix : 1,20 €

Crise agricole

LA MOBILISATION CONTINUE EN CE DÉBUT D'ANNÉE

La crise agricole continue de faire rage en France, la question du Mercosur, accord qui doit être normalement signé ce samedi en Uruguay, est bien sûr au coeur de la mobilisation des agriculteurs, mais se joint également la question de la dermatose nodulaire contagieuse et des mesures exigées par le gouvernement. Pour faire un point précis sur le sujet, *La Dépêche de l'Aube* a échangé avec Arnaud Nunes, porte-parole de la Confédération paysanne de l'Aube.

Par Camille Lainé

Point sur la mobilisation

Arnaud Nunes nous a d'abord fait un point sur la répression que subissent les paysans mobilisés, force est de constater qu'elle est à géométrie variable. En effet, lors d'une action à Paris, des militants de la Confédération paysanne se sont rendus en tracteur place de l'Étoile : deux porte-paroles de l'organisation ont été arrêtés et placés en garde vue. *« À peine descendus de leur tracteur ils ont été plaqués au sol et embarqués, soi-disant pour outrage alors qu'ils n'ont eu le temps de ne rien dire »* nous a expliqué Arnaud Nunes.

Lorsque ce sont des actions menées par la FNSEA, actions pourtant du même style voire même parfois plus virulentes, elles sont rarement suivies d'arrestations et de gardes à vue. Le porte-parole de la Confédération paysanne auboise y voit là, encore une fois, le signe de la cogestion entre l'État et la FNSEA.

La mobilisation avait déjà été très forte l'année dernière, déjà en lien avec le Mercosur, elle s'est relancée en fin d'année dernière concernant la DNC, la Confédération paysanne est contre l'abattage systématique des cheptels. Arnaud Nunes nous a expliqué qu'euthanasier un animal qui souffre est une chose, mais l'abattage systématique en est une autre. *« Le fromage, le lait, la viande sont consommables (même en cas de DNC) donc il n'y a pas de débat, en Inde ils ne font pas d'abattage et il y a une immunité des troupeaux »* nous a-t-il expliqué.

« La seule raison qui pousse le gouvernement à exiger l'abattage systématique c'est l'export puisque les bêtes, dans ce cas-là, doivent être indemnes de maladie » selon Arnaud Nunes, c'est donc le mode de production agricole actuel qui est à dénoncer.

En effet, la gestion de la crise de la DNC rappelle un malaise plus profond : le modèle libéral agricole ne convient pas. Les agriculteurs n'arrivent pas, pour la plupart, à vivre de leur métier. Il n'y a pas de revenu agricole et ils subissent le mode de production actuel.

Le porte-parole aubois rappelle que la Confédération paysanne est contre le Mercosur mais pas pour les mêmes raisons que les libéraux *« nous sommes contre parce que nous pensons que cet accord ne fera que transporter la misère. Les libéraux sont contre, eux, parce qu'ils voudraient la suppression de toutes les normes, la réintroduction de produits dangereux et pouvoir produire plus au détriment de la qualité »*.

Dans l'Aube ?

Un rassemblement organisé conjointement par la Confédération paysanne de l'Aube et la coordination rurale de l'Aube a eu lieu devant la préfecture afin d'être reçu par le Préfet. Cette action conjointe portait uniquement sur la DNC, les deux organisations n'ayant aucun autre point d'accord. Leur vision de ce que doit être le modèle agricole en France est même totalement opposée.

Le 18 février, la Confédération paysanne organise une assemblée générale à Juvancourt, à laquelle seront conviés les différents candidats aux élections municipales afin de leur présenter les revendications pouvant être portées à l'échelon locale dans les programmes en espérant qu'ils et elles s'en saisissent. Il y sera notamment question de la Sécurité sociale alimentaire, proposition phare de la Confédération paysanne.

Après 24 heures de mobilisation à Paris les tracteurs de la FNSEA et des Jeunes Agriculteurs ont quitté l'Assemblée nationale. Cette décision intervient après l'annonce du premier ministre, qui assure qu'un projet de loi d'urgence agricole sera examiné au Parlement avant l'été. De leur côté, la Confédération paysanne et le MODEF appellent à poursuivre la mobilisation.

LES PROPOSITIONS DU PCF

Le PCF refuse la ratification du traité entre l'UE et le Mercosur, comme il toujours dénoncé l'intégration des biens agricoles dans les accords commerciaux.

Les communistes exigent dans le même temps la construction d'un service public de la traçabilité et du contrôle de la qualité pour tous les produits agricoles en imposant l'obligation de la mention d'origine des produits alimentaires pour tous les produits bruts ou transformés, qu'ils soient importés ou produits sur le sol européen.

De même, le PCF propose de créer une police de la sécurité alimentaire européenne dotée de vrais moyens de contrôle aux frontières pour un contrôle large et réel de la qualité des produits agricoles commercialisés.

Romilly - municipale 2026

IL Y AURA BIEN UNE 2ÈME LISTE DE DROITE

Après dix huit années de casse des services publics locaux, Éric Vuillemin, après un passage chez « *Les Républicains* », aujourd'hui divers-droite, entend en reprendre pour six ans. Mais cette fois il ne sera plus seul.

Par Joë Triché

Une deuxième liste de droite sera présente au scrutin de mars prochain. La seconde sera en effet conduite par Adam Da Mota, élu en 2020 sur la liste du maire actuel, membre du parti *Les Républicains* et actif militant avec le mouvement *Les jeunes avec Sarkozy*. Sur sa page Facebook, il vient de dévoiler les douze premières et premier candidates et candidats de sa future liste. On y retrouve à ses côtés deux de ses colistiers qui n'ont jamais caché leur engagement à droite.

Jacques Beaujean est 1er adjoint d'Éric Vuillemin et ancien Conseiller régional, élu avec la liste de la droite auboise. Virginie Laurent ex Maire-adjointe de Brienne-Le-Château, élue sur la liste de Nicolas Dhuicq, très très à droite. Cette liste sera elle aussi porteuse des valeurs de la droite même si elle s'en défend.

Sur cette photo de sa page Facebook, côte à côte Adam Da Mota entouré de Virginie Laurent et Jacques Beaujean.

Faire croire dans ces conditions à une liste apolitique est un piège pour tenter de tromper les électrices et les électeurs. À bon entendeur salut !

L'HUMEUR de Michel Grossmann

L'INFORMATION BOURRE-MOU

Vladimir Poutine, a déclaré ne pas avoir l'intention de faire la guerre à l'Europe mais se dit prêt à se défendre. C'est évidemment une déclaration choc visant à effaroucher l'opinion publique occidentale. Alors, belle aubaine pour tous les brouilleurs d'infos de nos médias. Ils nous le prédisent ! Poutine va envahir l'Europe, en moins de deux, ses chars seront dans la rade de Brest !

Sur leurs chaînes, ils invitent à qui mieux mieux, généraux en retraite, et spécialistes de l'armement et de stratégies militaires qui à grands renforts d'explications techniques nous expliquent qu'il faut être prêt face à toute éventualité belliqueuse de Vladimir.

Macron voudrait être un chef de guerre, et lui-même, en rajoute une couche en évoquant *« la transformation du service national universel vers une nouvelle forme »*, et incite nos industries à se transformer en machines de guerre pour fabriquer obus et autres engins de mort. Ils créent tous une ambiance angoissante, rien de mieux, que le spectre de la guerre pour nous faire oublier les problèmes du quotidien, on se serre les coudes face à l'adversité, tout cela afin de légitimer la gestion désastreuse du pays.

Il faudrait se creuser les méninges et ne pas se laisser emporter par les prédilections mystificatrices en tous genres de tous ces va-t-en guerre. La guerre que fait Poutine à l'Ukraine va rentrer dans sa 4éme année et pour l'instant son armée n'a avancé que de 60 km. Il est loin d'avoir atteint ses objectifs et avant qu'il aille manger des crêpes bretonnes au son du biniou, il y a de la marge. Poutine reste dangereux, car sa crédibilité politique tient à une victoire qui se fait attendre. Pour l'instant, il va falloir qu'il remettre en cause son obsession de vouloir redonner à la Russie ses frontières prétendument historiques. Pour l'heure, le plus dangereux pour la France, ce sont toujours et encore les médias inféodés à Macron.

L'OEIL DE GLEBE

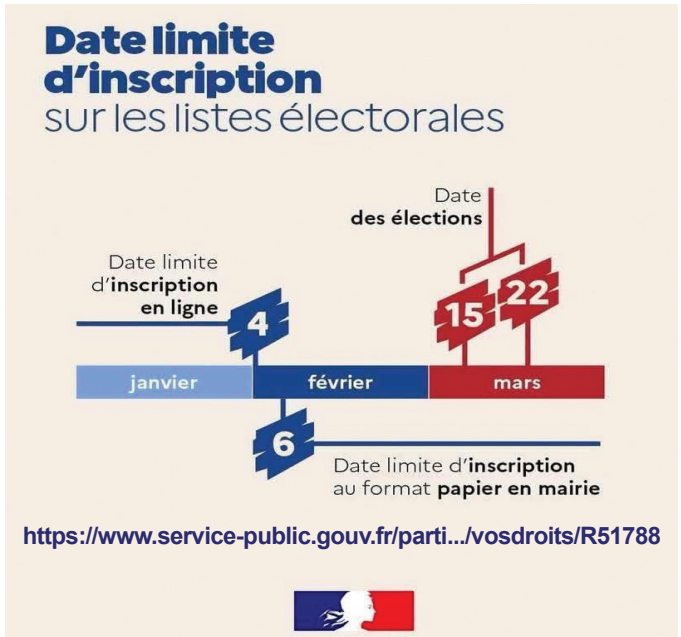

TROYES
SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

Producteurs D'ICI

les Mousquetaires

TOUS UNIS AVEC LES PRODUCTEURS LOCAUX

Intermarché

LE BILLET DE LOUIS MICHEL

MACRON VASSALISE LA FRANCE

Israël a commis un génocide sans nom en Palestine, Poutine a bousculé les frontières de l'Ukraine en massacrant les populations civiles et Trump fait enlever le président vénézuélien en exercice. Tous ces actes ont été commis au mépris des principes les plus fondamentaux du droit international et du droit des peuples à vivre libre et en paix.

Nous assistons à la création d'un nouvel ordre mondial où les lois et le droit sont supplantés par la raison du plus fort. Cela ressemble à s'y méprendre à des agressions de type colonial. Certes à entendre tous ces va-t-en-guerre, ils ont de bonnes raisons pour agir ainsi. Pour l'un, c'est reprendre un territoire appartenant à la Russie ancestrale, pour l'autre, c'est pour lutter contre le terrorisme et le dernier c'est pour lutter contre les narcotrafiquants.

Personne n'est dupe, derrière ces arguties proférées par les envahisseurs, l'accaparement d'espace vital et l'exploitation des richesses naturelles sont bien la cause de leurs exactions.

Macron, notre *« Jupiter de poche »* n'a pas dit mot sur l'enlèvement illicite de Nicolas Maduro par la force, lors de l'intervention américaine qui piétine toutes les règles. Mais il déclare *« La transition à venir doit être pacifique, démocratique et respectueuse de la volonté du peuple vénézuélien.»* des conseils qu'il ferait bien, d'ailleurs, de suivre lui-même pour son propre peuple.

Quoique l'on pense de Maduro, cette agression est un acte grave. Les USA n'en sont pas à leur premier coup d'essai, il suffit de se souvenir de l'invasion de l'Irak et de la chute de Saddam Hussein, on connait la suite avec la déstabilisation de la région et l'Irak qui est devenu un sanctuaire du terrorisme, sans oublier le rôle de la CIA dans l'exécution du putsch militaire contre Salvador Allende.

Devant cet état de fait, la voix de la France aurait dû s'élever, mais le silence irresponsable de Macron, décrédibilise la France et sonne comme un aveu d'impuissance. Il s'est agenouillé devant Trump et a fait son service après-vente. Depuis notre retour dans l'OTAN, inféodée aux USA, les options politiques choisies par notre diplomatie ont perdu de leur capacité de manœuvre et ont peine à être entendues.

La méthode employée par Trump, fut contestée par la majorité des Français, et par certains ministres de son propre camp, comme lorsque J-N. Barrot le ministre des Affaires étrangères qui a fait entendre un autre son de cloche. Ce qui obligea Macron à faire un rétropédalage lorsqu'il dénonce le *« nouvel impérialisme » et critique les relations internationales selon Trump »*. Ce revirement tardif ne changera rien, le mal est fait.

Quand on se trompe de quai, il est difficile de prendre le train en marche.

LA DÉPÊCHE DE L'AUBE A BESOIN DE VOTRE SOUTIEN

JE M'ABONNE POUR UN AN

Nom - Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Mail : Tél :

☐ **Soutien : 40 € ou plus.** 52 numéros Version papier et numérique.
Cette formule vous permet d'offrir un abonnement à une personne de votre choix (joindre ses coordonnées)

☐ **20 €** 52 numéros Version papier et numérique.

Date : Signature

À retourner avec le règlement à :
La Dépêche de l'Aube, 22ter Avenue Anatole-France 10000 Troyes

International

CONDAMNATION DE L'AGRESSION CONTRE LE VENEZUELA

Le droit des Vénézuéliens à disposer des ressources de leur pays et à décider de leur destin ne se discute pas en démocratie. Mais Trump et ceux qui ont intérêt à le soutenir ne se soucient plus de la démocratie : le pouvoir qu'il détient en tant que président des USA devient la loi.

PAR GISÈLE MALAVAL

Une quarantaine de militant.e.s étaient présent.e.s samedi matin devant la Préfecture de l'Aube sous un froid glacial à l'appel du PCF pour condamner l'agression impérialiste des États-Unis contre le Venezuela et pour dénoncer la légitimation par le président de la République Française de cette agression américaine remettant en cause les principes même du droit international conduisant à la vassalisation de la France.

Trump l'affirme avec une clarté brutale : mes actes en tant que président des États-Unis sont guidés par ma morale, et non par les normes internationales ou toute autre loi. *« ma morale »* autant dire rien. L'art d'opposer le néant, donc l'improvisation, aux règles internationales. Dulcy Rodriguez, elle, n'improvise pas : elle a remis en service le réseau X, que N. Maduro avait interrompu, en publiant un premier message : *« Nous reprenons contact via ce canal. Le Venezuela reste debout, avec force et conscience historique »*, appelant à l'unité pour la stabilité économique et la justice sociale, et elle fait figurer dans sa bio *« Présidente intérimaire de la République bolivarienne du Venezuela. Aux côtés du président Nicolas Maduro sur le chemin de Bolivar et de Chavez ».*

Trump voulait créer le chaos, il a renforcé l'unité populaire

D'ailleurs les entreprises états-uniennes ne se pressent pas pour aller rénover les installations pétrolières vénézuéliennes : cela coûte très cher et elles ne sont pas sûres d'une stabilité politique nécessaire au long terme. Elles ne peuvent pas non plus compter sur l'armée US pour imposer une dictature : en dehors de 39-45, toutes les guerres ont été des fiascos, particulièrement dans les pays qui comportent, comme le Venezuela, une jungle. Le Viêt-Nam et la Corée sont encore des souvenirs cuisants... Les actions, ou plutôt les exactions de Trump, aux USA et au Venezuela, ses projets d'annexion du Groenland *« nous en avons besoin »*, d'invasion à Cuba, au Mexique et en Colombie, font que ses soutiens s'effritent. Il y a quelques jours, cinq sénateurs républicains ont pris leurs distances avec Trump au sujet de la transition vénézuélienne.

Puis, la semaine dernière, un rare désaveu de la direction Républicaine

La Chambre des représentants a voté par 230 voix contre 196 en faveur d'une mesure visant à prolonger les subventions expirées de l'Affordable Care Act, qui permet d'avoir à moindres frais une couverture maladie. Cette mesure a été adoptée après que plusieurs élus républicains se sont joints aux démocrates.

Rage de Trump, mais les élus républicains en question savent qu'ils sont soutenus par leurs électeurs. L'électorat latino, visé par l'ICE, ne le soutient quasiment plus. L'espoir réside donc dans le peuple, US et vénézuélien, qui ne veut pas d'une guerre qui ne profiterait qu'aux capitalistes. Les capitalistes, eux, évaluent, comme dans une partie de poker, les inconvénients et les avantages qu'il y aurait à suivre l'imprévisible Trump. Le pas suspendu de la cigogne.

ANNONCES LÉGALES

FIDAL AVOCATS

AVIS DE CONSTITUTION

HOZ VIDEO

Aux termes d'un acte s.s.p. en date du 09 janvier 2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par Actions Simplifiée
DENOMINATION : HOZ VIDEO
SIEGE SOCIAL : 2 Impasse Antoine Watteau 10440 LA RIVIERE DE CORPS
OBJET : La réalisation et la production photographique, vidéo, et de films institutionnels, publicitaires, techniques et d'entreprise, la réalisation de prestations de prises de vue aériennes par drone et l'imagerie aérienne de toutes natures (thermographie, photogrammétrie, etc…), le traitement informatique des fichiers obtenus et des mesures prises en données, essentiellement informatiques, exploitables par les destinataires. Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.
DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL : 500 €
AGREMENT : Tout transfert de titres entre vifs doit être soumis à l'agrément préalable de la société.
PRESIDENT : Monsieur Léo FAIVRE demeurant 2 Impasse Antoine Watteau 10440 LA RIVIERE DE CORPS.
Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis, le Président.

IMMATRICULATION
(S.A.S à capital Fixe)

Avis est donné de la constitution d'une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : AUBE PARACHUTISME
Siège : Aérodrome de Brienne Le Château - PRECY SAINT MARTIN (10500)
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 75 000 €
Objet : L'activité de parachutisme de loisir et d'école, l'organisation d'animations en chute libre, d'évènements relatifs au parachutisme, la vente et la location de matériels, la restauration annexe.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission et cession des actions : les mutations d'actions à des tiers sont soumises au droit de préemption et d'agrément - les mutations d'actions y compris entre associés sont soumises au droit d'agrément.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : La société ZIEMA, SARL au capital de 377 600 €, siège social sis 730 rue Maurice Herzog à LESQUIN (59810), immatriculée au RCS de LILLE METROPOLE sous le n°977 620 137
Directeur général : La SARL AIRSTREAM INVEST, au capital de 129 000 €, siège social sis 730 rue Maurice Herzog à LESQUIN (59810), immatriculée au RCS de LILLE METROPOLE sous le n° 977 540 848,
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

ORCOM BDS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 34, rue de la Coopérative
10800 ST JULIEN LES VILLAS
RCS TROYES 322 902 396

AVIS

Le 4 novembre 2025, les associés de la Société ORCOM BDS ont approuvé le traité établi sous signature privée en date du même jour, et portant fusion par absorption de leur Société par la Société ORCOM BDS ET ASSOCIES,
Société à responsabilité limitée au capital de 1 500 000 euros, dont le siège social est 34, rue de la Coopérative à ST JULIEN LES VILLAS (10800), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TROYES sous le numéro 381 212 174.
L'Assemblée a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la Société ORCOM BDS, le passif de cette Société étant intégralement pris en charge par la Société ORCOM BDS ET ASSOCIES et les parts créées en augmentation de son capital par la Société ORCOM BDS ET ASSOCIES étant directement et individuellement remises aux associés de la Société ORCOM BDS, à raison de 10 000 parts sociales de la Société ORCOM BDS ET ASSOCIES pour 94 360 parts sociales de la Société ORCOM BDS. L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société ORCOM BDS ET ASSOCIES, en date du 31 décembre 2025, ayant approuvé le traité de fusion et augmenté son capital, la fusion et la dissolution de la Société ORCOM BDS sont devenues effectives à cette date.
Les actes et pièces concernant la dissolution sont déposés au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis

ORCOM BDS ET ASSOCIES SARL
au capital de 1 500 000 euros
Porté à 3 100 000 euros
par l'effet de la fusion visée ci-après
Siège social : 34, rue de la Coopérative,
10800 ST JULIEN LES VILLAS
RCS TROYES 381 212 174

AVIS

Le 31 décembre 2025, l'associée unique d'ORCOM BDS ET ASSOCIES a :
- Approuvé le projet de fusion établi par acte sous signature privée en date du 4 novembre 2025, aux termes duquel ORCOM BDS, SARL au capital de 1 000 000 €, dont le siège social est 34, rue de la Coopérative à ST JULIEN LES VILLAS (10800), immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 322 902 396, a fait apport, à titre de fusion, à ORCOM BDS ET ASSOCIES de la totalité de son actif évalué à 6 453 525,02 € , à charge de la totalité de son passif évalué à 4 492 055,83 € , la valeur nette des apports s'étant donc élevée à 1 961 469,19 euros,
- Décidé, pour rémunérer cet apport, d'augmenter son capital d'un montant de 3 019 500,00 € pour le porter de 1 500 000 € à 4 519 500 €, par la création de 60 390 parts nouvelles de 50 € chacune, entièrement libérées, et attribuées aux associés d'ORCOM BDS à raison de 10 000 parts sociales d'ORCOM BDS ET ASSOCIES contre 94 360 parts sociales d'ORCOM BDS.
La prime de fusion s'élève globalement à – 1 058 030,81 €.
ORCOM BDS ET ASSOCIES détenant ses propres titres à l'issue de la fusion, soit 30 000 de ses propres parts sociales de 50,00 € de valeur nominale chacune, l'associée unique a décidé de réduire le capital à hauteur du montant des 30 000 parts sociales qui sont annulées à titre de réduction de capital de 1 500 000,00 €.
La fusion est devenue définitive le 31 décembre 2025 ainsi qu'il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés d'ORCOM BDS en date du 31 décembre 2025 et du procès-verbal des décisions de l'associée unique d'ORCOM BDS ET ASSOCIES en date du 31 décembre 2025, ORCOM BDS se trouvant dissoute à cette date de plein droit du fait de la fusion.
À cette même date, l'associée unique d'ORCOM BDS ET ASSOCIES a décidé une augmentation du capital social de 80 500,00 € par incorporation de réserves, le même jour.
L'article 7 des statuts relatifs au capital social et aux parts sociales a été modifié, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Article 7 - Capital social - Répartition des parts - Liste des associés Ancienne mention : "Le capital social est fixé à la somme de 1 500 000,00 euros. Il est divisé en 30 000 parts de 50,00 euros de nominal chacune, numérotées de 1 à 30 000."
Nouvelle mention :
"Le capital social est fixé à 3 100 000,00 euros. Il est divisé en 60 390 parts sociales une valeur nominale arrondie de 51,33 euros chacune, numérotées de 1 à 60 390."

Pour avis

La Dépêche de l'Aube www.ladepechedelaube.org

Éditeur : S.A.R.L Société Nouvelle La Dépêche de l'Aube (SARL 99 ans à compter du 26 décembre 1975)- **Capital social** : 304,90 €- **Siège social** : 22ter, Avenue Anatole France, 10000 TROYES- **Tél** : 03 25 73 32 82- **E-Mail** : ladepechedelaube@wanadoo.fr- **Gérant-directeur de la publication** : Pierre Mathieu. **Rédactrice en chef** : Camille Lainé. **Commission paritaire** : 1025 C 87 550- **Numéro ISSN** : 2263-1070 - **Dépôt légal** : Date de parution. **Abonnement 1 an** = 20 €. **Régie, publicité, annonces légales** : *La Dépêche de l'Aube* - **Impression** : *La Dépêche de l'Aube* 22ter Av Anatole France 10000 Troyes.